



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**



UNEP(DEC)/MED WG. 238/1  
22 mai 2003  
FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**



**PLAN BLEU**



**CTM – CAR/TDE**



**PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES**

Réunion conjointe des Points focaux nationaux  
du CAR/PB, du CAR/TDE et du CAR/PAP  
Cavtat (Croatie), 19-22 mai 2003

**RAPPORT  
DE LA REUNION CONJOINTE DES POINTS FOC AUX NATIONAUX  
DU CAR/BP, DU CAR/TDE ET DU CAR/PAP  
PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS  
ET PROGRAMME D'ACTIVITES  
POUR LE BIENNIUM 2004-2005**

## **Introduction**

1. A leur dernière réunion ordinaire (Monaco, novembre 2001), les Parties contractantes ont demandé au Secrétariat de passer en revue les activités des trois Centres d'activités régionales (CAR) dans le cadre du biennium 2002-2003, et notamment les activités du Plan Bleu (CAR/PB), du Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP) et du Centre de télédétection environnementale (CAR/TDE), et d'organiser une réunion conjointe des Points focaux nationaux pour le CAR/PB, le CAR/PAP et le CAR/TDE. En application de cette décision, le Secrétariat du PAM a convoqué la réunion conjointe à Cavtat (Croatie), le CAR/PAP étant chargé de fournir l'appui logistique tandis que l'Unité de coordination du PAM et les trois Centres se partageaient l'organisation et les coûts de la réunion. La réunion conjointe des trois CAR (PB-PAP-TDE) s'est tenue à l'hôtel "Croatia" de Cavtat, du 19 au 22 mai 2003.

## **Participation**

2. Ont pris part à la présente réunion des Points focaux nationaux, les représentants des Parties contractantes ci-après: Bosnie-Herzégovine, Chypre, Commission européenne, Croatie, Egypte, Espagne, France, Israël, Italie, Jamahiriya Arabe Libyenne, Maroc, Monaco, Syrie, Tunisie et Turquie. Outre les représentants des trois Centres d'activités régionales concernés, l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée était représentée par le Coordonnateur adjoint du PAM, M. A. Hoballah. La liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

### **Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion**

3. M. I. Trumbic, Directeur du CAR/PAP, a remercié les Points focaux nationaux (PFN) des trois CAR d'avoir répondu, dans leur très grande majorité, à la convocation de la présente réunion conjointe et souhaité le meilleur succès à celle-ci. M. P. Miskovic, Préfet député du Comté de Dubrovnik-Neretva, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a fait un bref exposé des problèmes environnementaux au sein du Comté et tout particulièrement sur les zones côtières, en soulignant qu'il espérait que les résultats de la réunion puissent être applicables à la région. Puis il a passé la parole à M. M. Culic, Secrétaire de la Municipalité de Konavle, qui s'est félicité du choix du lieu et a exprimé ses meilleurs vœux pour le succès et les résultats fructueux de cette réunion. En dernier lieu, les participants ont été invités à une réception dans les locaux de la municipalité.

### **Point 2 de l'ordre du jour: Election du Bureau**

4. Après les consultations d'usage et sur proposition du Secrétariat, la réunion a élu à l'unanimité les membres du Bureau :

Président : M. M. Amil (Maroc)  
Vice-président : Mme M. Dalla Costa (Italie)  
Vice-président : Mme Margita Mastrovic (Croatia)  
Rapporteur : M. T. Gargouri (Tunisie)

Il a par ailleurs été convenu, sur proposition du Secrétariat, de faire présider les sessions spécifiques consacrées aux CAR/PB, CAR/PAP et CAR/TDE par les vice-présidents ainsi que par Mme Dalla Costa, Mme Mastrovic et M. Amil respectivement.

### **Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation du travail**

5. Après lecture de l'ordre du jour par le Président, celui-ci a été adopté par l'ensemble des participants et figure à l'annexe II du présent rapport.

## **BP/RAC: Révision 2002-2003 et programme 2004-2005**

6. M. G. Benoît, Directeur du CAR/PB, et ses collaborateurs ont présenté le rapport "Activités 2002-2003 du Plan Bleu et propositions pour le biennium 2004-2005" qui figurent en annexe III.

### **Point 4 de l'ordre du jour: Introduction et rapport environnement/développement**

7. En introduction, M. Benoît a rappelé que l'objectif fondamental fixé au Plan Bleu depuis sa création était de rassembler et mettre à disposition l'information pour un développement plus durable en Méditerranée, en développant une coopération régionale et des études prospectives et systémiques sur les évolutions dynamiques entre les populations, les activités économiques et l'environnement. La sortie en 1989 du rapport "Plan Bleu: avens du bassin méditerranéen" avait permis d'alerter sur une série d'évolutions non durables dans la région et avait eu certaines répercussions utiles au niveau international, régional et dans les pays. Le rapport avait aussi montré de graves lacunes dans les données environnementales et le manque d'analyses sur les conditions et difficultés des nécessaires « changements de scénario ».

8. Ces constats avaient conduit les Parties contractantes à demander au Plan Bleu de développer une fonction "d'observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement" en contribuant à renforcer les capacités dans les pays (observatoires, indicateurs et statistiques) et à approfondir les analyses sur certaines problématiques prioritaires de développement durable. Lors de leurs dernières réunions, les Points focaux du Plan Bleu et les Parties contractantes avaient demandé au CAR/PB d'approfondir les analyses sur les difficultés et conditions de progrès d'une meilleure intégration entre environnement et développement et de préparer un nouveau rapport régional mettant en évidence les évolutions possibles à 2025, les risques et les marges de progrès possibles (indicateurs de pression, état et réponses). Après une présentation générale du rapport, les activités du Plan Bleu relatives à certaines problématiques de développement durable ainsi qu'aux indicateurs et statistiques ont été examinées successivement.

9. Mme A. Comeau, Directrice scientifique du CAR/PB, a présenté la logique d'ensemble retenue pour le rapport, dont le premier jet devrait être finalisé courant de l'été 2003, traduit en anglais, et mis en ligne sur le site web du PB en septembre pour être présenté à la prochaine réunion des Parties contractantes. Après examen par les pays, le rapport sera enrichi et amélioré pour une publication à l'été 2004. L'appui des Points focaux du PB a été sollicité pour contribuer à cet enrichissement, y compris, le cas échéant, par l'adjonction d'exemples de bonnes pratiques ou d'études de cas.

10. Les Points focaux ont souligné l'importance de ce travail en cours et plusieurs ont insisté sur la nécessité d'une coordination entre cet exercice et la future stratégie méditerranéenne de développement durable en cours d'élaboration par la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD).

11. Des intervenants ont souligné l'importance de la problématique de la pauvreté et des changements climatiques et d'une vision globale des changements territoriaux entre zones côtières et arrière-pays. Un intervenant a demandé s'il ne convenait pas mieux d'intituler ce rapport "Rapport sur le développement durable" plutôt que "Rapport sur l'environnement et le développement".

12. Le CAR/PB a répondu que le titre définitif restait à choisir. Cet ouvrage mettra en évidence les grands indicateurs sociaux, dont la pauvreté, mais restera résolument centré sur les six problématiques choisies par le Comité de pilotage dans le cadre des relations entre le développement et l'environnement (eau, énergie, espace rural, villes, transports, littoral). Les questions sociales seront évoquées dans le corps du rapport, et ne feront pas l'objet d'un chapitre spécifique. Le changement climatique apparaîtra dans de nombreux chapitres comme un des éléments de prospective à prendre en compte. Le CAR/PB a d'ailleurs fait réaliser une synthèse régionale qui peut être consultée sur son site web. La troisième partie de l'ouvrage permettra de tirer quelques leçons générales et d'inviter à l'action sans pour autant avoir force

de recommandations. Son objectif est, sur la base des chapitres précédents, de faire une synthèse pour mettre en évidence les principaux risques à l'horizon 2025 mais également les bénéfices possibles d'un scénario plus durable et les conditions de progrès qui en découleront. L'accent sera notamment mis sur les aspects de la différenciation entre croissance économique et environnement, d'un aménagement plus équilibré des territoires et de la coopération régionale.

13. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité de valoriser le futur rapport et l'ensemble des résultats des activités du PB par une politique de communication beaucoup plus active et interactive, et mieux ciblée vers les décideurs sectoriels. Il conviendrait en particulier de développer une série régulière de "4 pages" et de cahiers sur les principaux thèmes documentés, de publier des articles dans des revues spécialisées, de réfléchir à la mise en place d'une lettre électronique et de mobiliser les Points focaux et les autres composantes du PAM pour atteindre un public élargi. Le PB pourrait proposer à cet effet une méthode de diffusion. D'autres intervenants ont suggéré la mise en place d'un forum de discussion et l'édition d'un CD-ROM, et insisté sur le fait que le PAM devait développer une stratégie de communication globale dans laquelle les activités d'information du Plan Bleu seraient coordonnées avec celles des autres CAR.

**Point 5 de l'ordre du jour: Libre-échange, financement et coopération pour le développement durable**

14. M. A. Jorio a rendu compte des activités concernant la zone de libre-échange euro-méditerranéenne et le financement et la coopération pour le développement durable. Il a montré notamment l'ampleur des risques potentiels pour les zones rurales fragiles du Sud et de l'Est et l'évolution des principaux flux financiers internationaux dans la région, suite au travail récemment réalisé par le PB sur la base de données de l'OCDE.

15. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance des travaux du CAR/PB relatifs à la zone euro-méditerranéenne de libre-échange, la nécessité pour le Centre de s'impliquer de façon proactive dans l'évaluation des impacts de développement durable qu'engage la Commission européenne et de diffuser très rapidement et largement les résultats du groupe de travail, y compris au moyen d'articles dans la presse. Un intervenant s'est interrogé sur les risques d'extension des organismes génétiquement modifiés (OGM) du fait de la zone de libre-échange. Le CAR/PB a souligné à cet égard les évolutions très rapides effectivement constatées au Mexique sur le maïs depuis la mise en place en 1994 de l'accord de libre-échange nord-américain.

16. D'autres intervenants ont approuvé l'idée de renforcer la réflexion sur les outils économiques au service de l'environnement et d'une meilleure mobilisation des acteurs et investissements pour accompagner la mise en place de la zone de libre-échange. Le CAR/PB, en plus de son rôle de centre support pour le groupe de la CMDD sur le financement et la coopération pour le développement durable, est encouragé à développer dans d'autres pays du Sud et de l'Est des études comparables à celle réalisée en Egypte. Un inventaire des outils économiques de régulation environnementale et des analyses sur les conditions de leur développement seraient utiles. Ces études pourraient se centrer sur quelques thèmes prioritaires dans la problématique du libre-échange (ex: évolution des transports et des déchets d'emballage) sans que ces travaux ne se juxtaposent sur ceux déjà entrepris par le CAR/PAP ou les autres Centres. Une telle activité pourrait contribuer à renforcer la crédibilité des ministères de l'environnement auprès des autres ministères. L'atelier régional envisagé pour 2004 permettrait d'échanger des informations et des opinions sur ces sujets, afin de tirer parti des acquis des autres centres du PAM et de l'expérience des pays européens plus avancés.

**Point 6 de l'ordre du jour: Eau, agriculture, sols, forêts et développement rural**

17. M. Benoît a rendu compte des activités et orientations proposées concernant l'eau, l'agriculture, les sols, les forêts et le développement rural. Il a notamment souligné la réussite du forum de Fiuggi (octobre 2002) sur la gestion de la demande en eau, forum qui a permis de mesurer les progrès réalisés depuis 5 ans, ainsi que l'importance des accords signés par le

PAM avec la FAO (Silva Mediterranea) et le CIHEAM, invitant à l'élaboration d'une vision prospective partagée avec les réseaux forestiers et agricoles de la Méditerranée.

18. Un intervenant a souligné la nécessité d'une meilleure mobilisation des ressources en eau par stockage des eaux de ruissellement dans les nappes souterraines. Le PB et plusieurs intervenants ont souligné que le choix de la gestion de la demande avait été opportun car cette voie, peu explorée jusqu'ici en Méditerranée, est une priorité essentielle pour la région. Pour la suite de l'activité sur l'eau, l'Italie et la CE ont exprimé le souhait que la mise en place proposée d'un jeu d'indicateurs méditerranéens pour l'eau et le développement durable, ainsi que le projet de recueil de bonnes pratiques, tiennent compte des autres initiatives régionales et notamment de la nouvelle directive cadre sur l'eau.

19. Concernant l'agriculture et la forêt, des intervenants ont mis l'accent sur l'importance primordiale du phénomène de désertification. Le CAR/PB a souligné que le projet Silva Mediterranea mis en œuvre avec la FAO avait justement pour objet une réflexion prospective sur une meilleure contribution du secteur forestier au développement durable, tout particulièrement dans le domaine de la conservation des eaux et des sols et de la lutte contre la pauvreté.

**Point 7 de l'ordre du jour: Tourisme, énergie, villes, transports**

20. Mmes E. Coudert et Comeau ont présenté les activités et orientations proposées sur ces problématiques. M. Benoît a notamment insisté sur l'important travail qui avait du être réalisé pour réunir les données nécessaires au futur rapport.

21. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance stratégique du tourisme en même temps que sa vulnérabilité aux crises et l'intérêt de poursuivre le travail engagé pour inciter, si possible, à la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale, toujours inexistant à ce jour. Il serait intéressant de développer davantage l'information sur les politiques touristiques et de mesurer les progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la CMDD. Le CAR/PB pense qu'un atelier régional mériterait d'être organisé, mais la charge de travail et la faiblesse des moyens conduisent à repousser un tel projet à 2006 et à ne prévoir en 2004 qu'une réunion restreinte du réseau d'experts.

22. En ce qui concerne la problématique de l'énergie, des intervenants ont souligné le parallélisme évident entre la question de l'eau et l'ampleur des bénéfices que les analyses prospectives du PB réalisées à l'occasion du rapport ont pu mettre en exergue. Une participante se réjouit que le PB soit dans le "concret", car il faut effectivement déclencher le désir de mettre en œuvre les changements nécessaires, tels que l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. D'autres ont souhaité que le rapport fasse clairement référence aux conventions internationales et que la prospective méditerranéenne mette bien en avant les risques d'explosion probable de la mobilité. Le CAR/PB est vivement encouragé à approfondir la question cruciale de la prospective des transports maritimes. Le représentant de Monaco a proposé un soutien particulier et souligné l'intérêt d'élargir la problématique aux infrastructures portuaires. Plusieurs participants ont considéré que les Parties contractantes devraient soutenir fortement l'élaboration et la mise en œuvre du projet "Marenostrum" par REMPEC et le Plan Bleu. D'une façon générale, certains participants ont recommandé au Plan Bleu de focaliser ses activités dans les domaines évoqués des paragraphes 17 à 22, sur des "niches" spécifiques actuellement non couvertes par d'autres initiatives régionales et importantes en termes d'intégration environnement/développement, comme cela a été fait dans le domaine de l'eau (gestion de la demande).

**Point 8 de l'ordre du jour: Indicateurs et statistiques**

23. M. Benoît, Mme Coudert et M. J. Iotti ont présenté les activités relatives aux indicateurs, à leur mise en œuvre dans les analyses prospectives de développement durable dans les Programmes d'aménagement côtier (PAC) et aux résultats du programme MEDSTAT-Environnement du Partenariat euro-méditerranéen.

24. Les participants ont félicité le PB pour les résultats significatifs obtenus. Ils soutiennent la proposition d'un nouvel atelier régional sur les indicateurs et observatoires qui permettrait de faire le point sur les progrès enregistrés à l'échelle régionale, nationale et locale dans la mise en œuvre des recommandations adoptées. La représentante de la Commission européenne s'est félicitée des évolutions décrites. Elle a, ainsi que le représentant de l'Espagne, souligné l'intérêt d'une mise en cohérence de toutes les initiatives en cours au sein de l'UE dans le domaine de l'organisation des données environnementales (Initiative "INSPIRE").

25. Les représentants de la France et du Maroc reconnaissent le besoin d'organiser une réunion d'experts sur les indicateurs composites de développement durable et souhaitent être associés à cette initiative. Certains délégués expriment leur inquiétude en ce qui concerne l'évolution du projet MEDSTAT-Environnement, si celui-ci devait conduire à renforcer les liens directs des instituts nationaux de statistiques avec EUROSTAT, sans que le PB y soit toujours associé. Il a été répondu que le CAR/PB reste pleinement impliqué dans ce projet qu'il est chargé de mettre en œuvre, et que le PAM par ailleurs est maintenant considéré comme un des utilisateurs privilégiés des données résultant de l'ensemble des projets MEDSTAT.

**Point 9 de l'ordre du jour: Conclusions et recommandations**

26. Les propositions de recommandations préparées par le PB pour le prochain biennium vont être amendées pour tenir compte des remarques des Points focaux et de la richesse des débats. Elles figurent en annexe III, telles que révisées et adoptées par les Points focaux.

**Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la session**

27. Les participants ont félicité Mme Dalla Costa de la qualité de sa présidence et de l'animation de la session du Plan Bleu.

**CAR/PAP: Révision 2002-2003 et programme 2004-2005**

**Point 11 de l'ordre du jour: Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003: présentation et débat**

28. Le deuxième jour, la réunion fut ouverte par M. Amil, Président de la séance, qui a demandé à M. Trumbic de présenter l'ordre du jour de la journée. Ce dernier a donné une vue d'ensemble des thèmes à traiter lors de la réunion et les orientations principales du programme de travail du PAP adopté à la dernière réunion des Parties contractantes en 2001.

29. Par la suite, M. A. Bjelica a présenté le rapport d'activité du CAR/PAP pour le biennium 2002-2003. La discussion a porté sur trois grands secteurs d'activité du Centre: la gestion durable des zones côtières; intégration environnement - développement; maîtrise et prévention de la pollution. En parlant de la gestion durable des zones côtières, une explication détaillée a été fournie sur la mise en œuvre des Programmes d'aménagement côtier du PAM. Il a été également question de l'étape de la réalisation de chacun des projets du PAC, puis des institutions chargées de la réalisation et de la coordination, ainsi que la couverture géographique, les activités menées et les résultats attendus fin 2003. Les nouvelles caractéristiques ont été soulignées, ainsi qu'un engagement plus important du public et des programmes participatifs bien définis. Il a été également question de l'introduction d'une composante sur le financement durable des activités de suivi, à la fin du projet, sur le besoin de réduire la durée des projets, sur l'engagement des experts locaux en tant que coordinateurs à plein temps des PAC nationaux, sur l'introduction du concept de la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF) dans le cadre des PAC, etc.

30. Les activités du CAR/PAP dans le domaine de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC/PAC) ont ensuite été présentées. Une étude de faisabilité pour un protocole régional sur la GIZC est en cours de préparation, ainsi que la stratégie du GIZC/PAC pour la Méditerranée. De surcroît, plusieurs rapports nationaux sur le GIZC sont en cours d'élaboration pour Malte, la Turquie et la Tunisie, tandis que des lignes directrices régionales pour la GIZC sont en cours de réactualisation. Parmi les autres activités, M. Bjelica a particulièrement souligné les travaux entrepris pour l'établissement du Centre d'information sur la GIZC en Méditerranée, et la mise en place de cours de formation en ligne, sur le site Internet GIZC (MédOuvert).

31. La deuxième série d'activités du CAR/PAP couvre le tourisme et le développement durable, la gestion urbaine et le développement durable, ainsi que le développement rural, les aires naturelles et les ressources. Le projet sur l'évaluation de la capacité d'accueil du tourisme (ECA) pour la province de Rimini (Italie) a permis au Centre de vérifier l'efficacité de sa méthodologie relative à l'ECA et, de doter son "Guide des meilleures pratiques pour l'évaluation de la capacité d'accueil" d'une dimension plus politique dans son application. Un mécanisme d'échange d'expériences en réhabilitation urbaine en Méditerranée a été mis en place par le CAR/PAP, cofinancé par l'UE. Les activités relatives à la gestion des ressources en eau, les "Principes directeurs de la planification du système urbain de distribution d'eau en Méditerranée" sont en cours d'élaboration. Les activités de la maîtrise de l'érosion du sol nécessitent la mise en œuvre de deux projets, dont un au Maghreb et l'autre au Liban et en Syrie, mène par le CAR/TDE et cofinancé par LIFE. Une publication innovante "Photothèque des processus d'érosion du sol" a paru, ce qui a suscité un fort intérêt, en particulier de la part de la FAO qui s'est dite prête à produire un CD-ROM.

32. Le dernier groupe des activités biennales du Centre, notamment dans le domaine de la maîtrise et prévention de la pollution, se focalise autour du projet des instruments économiques pour la gestion de la zone côtière. Ce projet est actuellement réalisé dans le cadre du programme d'actions stratégiques pour lutter contre les sources de pollutions telluriques, finance par le FEM. Le CAR/PAP a effectué l'analyse des instruments économiques (IE) existants en Méditerranée, a œuvré à la mise en application, à l'échelle nationale, de six projet pilotes sur ces instruments, et élabore actuellement un programme d'intégration des ces instruments dans les plans d'actions d'une douzaine de pays éligibles au FEM.

33. Le PFN de l'Italie a demandé à connaître quels instruments économiques seraient pris en compte par le PAP. Mme D. Povh a répondu que la priorité du PAP était essentiellement l'entrée en vigueur de redevances, telles que "l'éco-taxe" touristique sur l'île de Hvar en Croatie. En Albanie et en Bosnie-Herzégovine, des projets pilotes sur les redevances appliquées aux eaux urbaines ont été mis en place, tandis qu'en Algérie et au Maroc, d'autres projets pilotes ont été entrepris sur les eaux usées. La représentante de la Croatie a parlé d'un autre projet pilote sur les eaux de ballast et les pollutions par les hydrocarbures dans la baie de Kvarner.

34. Le représentant de la Tunisie a félicité le CAR/PAP pour l'excellent travail effectué et a fait quelques propositions. Il a suggéré que le CAR/PAP élabore des techniques permettant la protection des plages sablonneuses contre l'érosion. Il a également souligné l'importance d'une stratégie d'information appropriée aux attentes du grand public, qui permettrait une plus forte sensibilisation aux thématiques de l'environnement et une plus grande visibilité des résultats obtenus par le Centre. Il a décrit l'expérience de la Tunisie dans la mise en œuvre d'instruments économiques, essentiellement sous la forme de redevances appliquées au secteur du tourisme, ainsi que les travaux du Fonds tunisien pour l'environnement. Enfin, il a proposé que les critères de délimitation des zones côtières soient standardisés et harmonisés dans tout le bassin méditerranéen.

35. La représentante de la Commission européenne a évoqué les recommandations de l'Union européenne en ce qui concerne la GIZC, l'érosion côtière, et l'inclusion des bassins fluviaux à l'échelle régionale de la GIZC, dans le cadre de la Directive européenne sur l'eau. Elle s'est assurée que le PAP avait bien tenu compte de cette expérience. Elle a fait référence

aux travaux du CAR/PAP sur les PAC et s'est prononcée en faveur de la mise en œuvre d'un programme participatif ainsi que d'une composante sur le financement durable, visant à assurer le suivi des activités des PAC. Elle a également félicité le CAR/PAP pour ses efforts de promotion de l'évaluation de la capacité d'accueil dans le secteur du tourisme et a proposé de l'intégrer dans le processus GIZC.

36. La représentante du pays hôte du CAR/PAP a félicité le Centre pour les résultats obtenus lors du dernier biennium. Elle a souligné que certaines activités du Centre avaient été effectuées en Croatie, telles que deux projets pilotes sur les instruments économiques. De surcroît, les principes directeurs du CAR/PAP sur la capacité d'accueil dans le domaine du tourisme ont servi à élaborer la stratégie de la Croatie dans ce secteur.

37. M. Benoît a souligné l'importance d'harmoniser les travaux des centres du PAM sur les PAC, en donnant l'exemple du PAC Algérie. Il a également suggéré que le CAR/PAP élabore un outil technique pour la lutte contre l'érosion des zones côtières.

38. M. Trumbic a précisé que le CAR/PAP avait bien tenu compte de la recommandation de l'UE sur la GIZC et a également rappelé son statut de membre du Comité de pilotage d'EUROSION, soulignant que cela devrait contribuer à harmoniser les efforts de l'UE et du CAR/PAP dans la lutte contre l'érosion. Dans le cadre de la méthodologie GILIF, il a cité l'exemple du fleuve Neretva en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, où environ cinq projets sont en cours d'élaboration. Il a souligné l'importance de la coopération dans la mise en œuvre de ces projets pour éviter les juxtapositions. Il a également évoqué un concept, selon lequel les populations riveraines aval des fleuves pourraient trouver un moyen de motiver les populations en amont à moins polluer. Les participants à la réunion ont reconnu l'importance de la GIZC pour les zones côtières, et ont mis l'accent sur le fait que les activités du CAR/PAP dans ce domaine ne doivent ni se juxtaposer à ou répliquer les initiatives GIZC des autres centres ou organismes.

**Point 12 de l'ordre du jour: Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe du CAR/PAP**

39. Le Rapport sur la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe du CAR/PAP fut présenté par M. Bjelica. Entreprise en 2001, l'évaluation débuta par le traitement analytique du questionnaire circulé à environ 90 parties prenantes. Dans une deuxième phase, les évaluateurs vinrent à Split et des réunions consultatives poussées furent organisées entre le CAR/PAP et les Points focaux nationaux lors de la réunion conjointe des Points focaux tenue à Palerme. L'évaluation a mis en exergue l'ampleur des travaux du Centre, ainsi que la qualité des résultats obtenus, dans les domaines de la formation ou de l'élaboration de principes directeurs. L'efficacité des activités principales du Centre a été accrue par la nouvelle orientation, mise en place progressivement. Selon les évaluateurs, le CAR/PAP pourrait jouer un rôle crucial auprès des Parties contractantes dans la définition d'une politique institutionnelle appropriée et dans l'élaboration d'un cadre réglementaire, permettant la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée. La plupart des 16 recommandations furent appliquées dès le mois de mai 2003.

40. M. Trumbic a mis en avant certaines idées permettant de circonvier aux difficultés financières du budget du CAR/PAP, dont l'augmentation des contributions financières des pays impliqués dans des projets PACs. Ce dispositif devrait permettre d'entreprendre des actions plus en profondeur, tout en renforçant l'engagement des pays dans la mise en œuvre des projets qu'ils cofinancent.



**Point 13 de l'ordre du jour: Centre d'information pour la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée et MédOuvert**

41. Ensuite, Mme Povh a présenté le Centre d'information sur la GIZC, une base de données sur Internet, élaborée avec l'appui financier de la Commission européenne. Elle vise à améliorer la diffusion d'informations sur la GIZC en Méditerranée et servirait de lieu d'échanges d'information et d'assistance en matière de gestion côtière. Les sujets suivants ont été abordés: Informations sur le Centre d'information lui-même; l'Inventaire Projets; le Guide de financement; l'Annuaire des experts; Livres, rapports et articles; Législation et institutions; Outils économiques; Politiques, stratégies et plans; Boîte à outils. Il a été précisé que la tâche la plus importante du Centre d'information est l'Inventaire des projets. Il y figure à l'heure actuelle une liste de 72 projets pour lesquels des résumés existent, et dans 20 cas, une description détaillée est d'ores et déjà disponible. Cet outil doit être réactualisé en permanence et les participants ont été invités à fournir au CAR/PAP toute information disponible sur les projets en cours dans leurs pays ainsi que toute information d'intérêt pour la structure du dispositif. Mme Povh a ensuite présenté les autres caractéristiques du Centre d'information, telles que le forum de discussion, les listes d'adresses e-mail, le calendrier en ligne des événements ainsi qu'un centre d'assistance.

42. Plusieurs délégués ont félicité le CAR/PAP sur ses travaux et ont souligné la grande importance de ce site pour la Méditerranée. Les questions des participants concernaient le mécanisme d'actualisation et de gestion, ainsi que les liens potentiels ou existants avec le projet MERISI, et l'état des informations spatiales. M. Trumbic a répondu que le lien avec le projet MERISI serait disponible à l'avenir et Mme Povh a ajouté que le Centre d'information en ligne est surtout fourni en données texte, les seules que le logiciel actuel peut traiter. Un participant a demandé s'il existait un processus de dissémination d'information concernant le Centre, un mécanisme permettant une plus grande implication des utilisateurs et les instructions d'utilisation du forum de discussion. Mme Povh a répondu que le marketing du projet était en cours et que la synergie avec d'autres projets Internet PAP-MedOuvert était possible.

43. Plusieurs délégués ont souligné le besoin d'élaborer une stratégie coordonnée de communication du PAM au sein de laquelle le Centre d'information aurait une place prépondérante. Il serait essentiel que, grâce à cette stratégie, les Points focaux du PAM, déjà surchargés de travail, puissent obtenir des informations ciblées et concises sur les activités du PAM et des CARs. Plusieurs propositions ont été faites concernant la création d'un Centre d'information GIZC national, sur la base du modèle du CAR/PAP, et mis en œuvre avec son soutien.

44. Mme Povh a ensuite présenté MédOuvert, un cours de formation en ligne sur la GIZC, visant à aider les pays méditerranéens à renforcer leurs capacités dans le domaine de la gestion côtière. Les utilisateurs-cibles de MédOuvert sont les décideurs (au niveau local, national, régional, et international), les conseillers politiques, les gestionnaires de projet, les équipes et les experts d'organisations et d'institutions internationales, les chercheurs du monde académique, les étudiants, et tous ceux qui ont un intérêt pour la gestion côtière. Les cours sont constitués de modules de base et de modules avancés: les premiers donnent des informations de base sur la gestion côtière, et proposent des modules de contrôle des connaissances. Le module avancé exige un engagement plus important de la part du candidat et du CAR/PAP. Plusieurs experts spécialisés et reconnus dans le domaine de la GIZC seront engagés pour préparer les cours. Les candidats qui réussiront l'examen final se verront octroyer un certificat du CAR/PAP. Enfin, Mme Povh a conclu en disant que l'annonce du démarrage des cours serait affichée sur le site web du PAP d'ici une quinzaine de jours, ainsi que le formulaire d'inscription pour le premier module du cours avancé. Les délégués ont demandé des précisions quant au public-cible de ces modules et ont suggéré que les cours soient ouverts aussi aux étudiants.

**Point 14 de l'ordre du jour: Rapport d'avancement pour le PAC Liban**

45. Dans le contexte des présentations des PAC, M. M. Prem, Directeur adjoint du CAR/PAP, a présenté l'état des progrès dans le PAC Liban. Il a présenté l'aire géographique du PAC, la problématique principale des 3 municipalités, les activités individuelles, et le progrès à ce jour. En ce qui concerne la mise en œuvre du PAC Liban, les recommandations du PAM visant son amélioration ont été évoquées en détail: une meilleure coordination entre les autorités locales et nationales et entre les ministères concernés, une meilleure intégration des résultats au niveau du projet en organisant des rencontres fréquentes et rapprochées des équipes nationales, par le renforcement des capacités et de la sensibilisation, essentiellement par le biais d'un programme participatif. Le rôle du coordinateur national, présenté pour la première fois dans les PAC, s'est avéré être une expérience très positive. Au sein de la composante GIZC, l'élaboration de la Stratégie nationale de la GIZC et la législation correspondante sont également les nouveautés du projet. Ces éléments contribueront à garantir le développement d'une politique à long-terme pour les zones côtières nationales, ainsi qu'un cadre législatif approprié. Il a précisé que les activités sur les aires marines protégées (effectuées par le CAR/ASP) n'ont pas encore démarré, pour des raisons administratives au sein du Ministère de l'environnement et parce que le maintien de ces activités est en discussion. Il a également souligné le besoin de garantir le développement durable du projet à la suite du PAC.

46. Lors de la discussion, les questions des participants ont couvert le niveau d'interaction avec les autorités locales impliquées dans les projets PAC, les activités de suivi, les résultats des projets et les nouveaux projets PAC mentionnés dans la présentation. M. Trumbic a répondu en disant que le niveau d'interaction avec les autorités locales est le problème central du projet. Par exemple, dans le PAC Liban, une étroite collaboration fut établie avec les autorités locales par le biais d'un Programme de participation publique. Cela dépend de l'engagement des pays mais pourrait être grandement amélioré par une présence continue du PAM sur le terrain, comme cela a déjà été fait cette fois-ci avec l'engagement du Coordinateur local du PAC. Même si les activités de suivi du PAC ne sont pas la responsabilité du PAM, celui-ci peut néanmoins apporter son appui à la recherche d'investisseurs. En ce qui concerne les résultats des PAC, ils varient entre tangibles et intangibles: par exemple, la formation, le renforcement des capacités, la sensibilisation, etc. Pour l'élaboration des PAC à l'avenir, plusieurs options ont été proposées et seront développées plus avant. Elles pourraient inclure des projets trans-frontières, sous-régionaux, ainsi que des projets qui ne couvriraient qu'un seul secteur ou un seul thème (inondations, érosion côtière).

47. La déléguée de Chypre a informé les participants des progrès réalisés dans l'élaboration du PAC Chypre, et a exprimé son inquiétude quant aux différentes positions adoptées par le Secrétariat au tourisme de son pays, en ce qui concerne la gestion des zones côtières. Elle a souligné qu'il était nécessaire que les ministères et surtout le Secrétariat au tourisme s'impliquent davantage dans le projet.

**Point 15 de l'ordre du jour: Présentation de la proposition du projet du PAC Mar Menor**

48. M. J. Cachon, délégué de l'Espagne, a présenté la proposition du projet de PAC Mar Menor. Il a décrit l'aire géographique du projet, les caractéristiques et les problèmes, ainsi que les activités proposées. Une étude de faisabilité a été entreprise et devrait bientôt arriver à son terme. Cependant, les Parties contractantes doivent encore entériner la décision finale en faveur de ce projet espagnol, lors de leur réunion de novembre 2003.

**Point 16 de l'ordre du jour: Présentation du Programme d'activités pour le biennium 2004-2005**

49. M. Trumbic a présenté une proposition de programme d'activités pour le prochain biennium, en informant les délégués des axes principaux des activités CAR/PAP. La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) restera le pilier principal du CAR/PAP, qui est déjà reconnu

comme l'organisation régionale principale dans ce domaine. Ses travaux couvriront les aspects stratégiques (stratégies GIZC régionales et nationales), techniques (lignes directrices, outils et techniques), et pratiques (sensibilisation, formation, législation). D'un point de vue pratique, les efforts tendront à étendre le périmètre du PAC, pour inclure les bassins fluviaux dans la gestion côtière. L'intégration environnement-développement restera essentielle et le CAR/PAP se focalisera sur les aspects de la gestion urbaine durable, sur la gestion de l'érosion des sols, des ressources urbaines en eau et sur les thèmes principaux de la CMDD. Cependant, d'autres efforts viseront à établir un lien entre tous ces aspects et les zones côtières et l'amélioration de leur gestion.

**Point 17 de l'ordre du jour: Stratégie GIZC et PAC en Méditerranée: Présentation et débat**

50. M. Prem a présenté le concept et la structure de la stratégie GIZC et PAC en Méditerranée, à la demande du Bureau lors de sa réunion de Monaco en octobre 2002. Il a indiqué les jalons principaux du développement de l'approche GIZC en Méditerranée et son importance, l'aperçu global des zones côtières et le besoin d'une réponse régionale. Le PAC du PAM fut ensuite présenté, ainsi que les résultats et les différentes phases du projet. Des évaluations régulières ont été effectuées, et les recommandations pertinentes mises en œuvre. Cependant, malgré tous ces efforts, il n'existe pas à ce jour de vision stratégique régionale des zones côtières, qui permettrait pourtant de mieux cadrer le processus de politique à long-terme. L'élaboration d'une telle stratégie serait basée sur les outils existants, sur la prise en compte des recommandations PAM, etc. Les composantes juridiques et un style nouveau de gouvernance des zones côtières doivent faire l'objet d'une attention particulière. M. Prem a conclu en présentant le projet de contenu de la stratégie, à savoir: l'introduction; la vision; l'état des zones côtières; les problématiques essentielles; la mise en œuvre de la stratégie et les actions; ainsi que l'actualisation et le suivi de la mise en œuvre.

51. Lors de la discussion, la représentante de l'UE s'est prononcée en faveur de l'élaboration de la stratégie, mais a suggéré une plus grande précision dans la rédaction du document, surtout au niveau des actions. D'autres participants ont évoqué la Stratégie de développement durable de la CMDD, également en cours d'élaboration, et le besoin de la prendre en compte afin d'éviter les répétitions, lors de la rédaction de la stratégie GIZC. Elle a souligné l'importance d'actions permettant de juguler les risques naturels.

52. M. Trumbic a indiqué que la Stratégie de développement durable de la CMDD ferait l'objet d'un long processus. La stratégie GIZC en tiendra compte ainsi que de la recommandation de l'UE sur la GIZC. Des ressources limitées seront envisagées pour la mise en œuvre des actions proposées dans le cadre de la stratégie, selon les disponibilités.

**Point 18 de l'ordre du jour: Etude de faisabilité de l'instrument juridique méditerranéen sur la gestion des zones côtières**

53. M. Trumbic a présenté les activités associées à l'élaboration de l'Etude de faisabilité, demandée par les Parties contractantes (PCs) à Monaco, en novembre 2001. Il a décrit les réalisations à ce jour et a donné toutes les justifications pour un instrument juridique. Il a fait référence au niveau technique et juridique comme base de justification pour un cadre juridique pour le PAM. De surcroît, il a fait une brève présentation de 3 options de l'instrument juridique à savoir: à grande échelle (contenu plus élaboré); l'option cadre (contenu minimum); et intermédiaire. Il est rentré dans les détails du risque de *status quo* et des tendances négatives qui aggraveraient la dégradation des zones côtières et de la qualité de vie des populations côtières, si la situation actuelle, sans l'instrument juridique, devait se maintenir. Il a conclu par la présentation du calendrier des tâches selon lequel il est envisagé de présenter le projet de l'étude à la réunion des PF du PAM, en septembre 2003, et l'étude elle-même pour acceptation par les PC lors de leur réunion.

54. La représentante de l'UE a indiqué qu'il y a maintenant une détermination politique pour la mise en œuvre de la recommandation de l'UE sur la GIZC, même si elle n'a pas la force d'une directive. Elle a souligné la volonté de l'UE à prendre en considération l'instrument juridique régional. Elle a proposé d'aligner l'instrument juridique GIZC en Méditerranée sur la Recommandation de l'UE, déjà au stade de son élaboration. Elle a aussi demandé que l'instrument juridique soit réaliste et tienne compte de la compétence des pays à le mettre en œuvre.

55. Le président, M. Amil, a posé la question du champ d'application de l'instrument juridique et de ses possibles interférences avec les protocoles déjà appliqués au milieu marin et les lois nationales (si elles existent) au niveau continental. Il a proposé que ce projet identifie les principes directeurs de la gestion intégrée du littoral et prévoit des incitations pour la promotion des bonnes pratiques au niveau régional. Ces recommandations devront être prises en considération dans l'élaboration d'un cadre juridique pour une meilleure maîtrise du développement des zones côtières en Méditerranée.

56. M. Trumbic a expliqué que l'instrument juridique couvrirait à la fois la frange littorale et l'arrière-pays des zones côtières. Il serait cependant davantage orienté vers les terres, où les impacts sont les plus négatifs, et son périmètre dépendra des options choisies. L'élaboration est un processus politique et il faut éviter de créer des conditions de blocage de ce processus.

#### **Point 19 de l'ordre du jour: Conclusions et recommandations**

57. M. Amil a par la suite demandé à M. Trumbic de présenter la proposition de recommandations adressées tant aux PC qu'au Secrétariat (CAR/PAP). Ces dernières sont en fait subdivisées en deux chapitres principaux, Développement durable des zones côtières et Intégration environnement-développement. Les participants à la réunion ont proposé des modifications et des amendements aux recommandations, présentées en annexe IV.

58. Lors de la clôture de la séance, le président a remercié les participants de leurs contributions, ainsi que le CAR/PAP pour ses efforts au cours de ces deux dernières années. Il a également proposé de réorganiser une réunion conjointe des PF, pour permettre à chaque CAR de tenir une réunion avec ses propres PF. Il a été proposé que les CAR, mais aussi les Parties contractantes, présentent leurs réalisations dans le domaine du développement durable des zones côtières.

#### **CAR/TDE: Révision 2002-2003**

59. Le jour suivant, Mme Mastrovic a présidé la session qui a été consacrée à la présentation du CAR/TDE. Elle a souhaité la bienvenue aux participants et a introduit l'ordre du jour en soulignant que le programme pour le prochain biennium ne serait pas examiné en raison des discussions en cours entre le Centre et les autorités italiennes.

60. M. Hoballah a informé les participants du départ du précédent directeur et a annoncé que le processus de nomination d'un successeur était en cours. En conséquence, la présentation du CAR/TDE se limitera aux résultats de l'actuel biennium. Le programme et le budget du prochain biennium seront abordés avec les autorités italiennes et le PAM, pour leur présentation à l'occasion de la réunion des Points focaux du PAM en septembre 2003. Il a ensuite convié les participants à contribuer leurs informations et à apporter leurs conseils afin d'élaborer une proposition réaliste à soumettre aux autorités italiennes pour renforcer, améliorer et, si possible, étendre les activités du Centre.

**Point 20 de l'ordre du jour: Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003: Présentation et débat**

61. Le CAR/TDE a présenté son "Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003", figurant sous le code UNEP (DEC)/MED WG.##. Mme M. Viel a signalé tout particulièrement que le Centre, dans le cadre de ses activités, s'était focalisé sur une meilleure coopération et intégration avec les autres Centres d'activités régionales. Elle a aussi souligné l'importance de continuer les activités du Centre relatives aux indicateurs de développement durable et MERSI.Web. En ce qui concerne les indicateurs, elle a mentionné, en outre, la nécessité d'un approfondissement de l'analyse méthodologique relative à l'utilisation de la télédétection spatiale pour le suivi des indicateurs environnementaux, en coopération avec le CAR/PB, en se focalisant sur deux indicateurs spécifiques (changement de l'utilisation du sol et les zones forestières). Quant au MERSI.Web, elle a souligné que cette initiative s'intégrait tout à fait aux initiatives européennes dans le domaine de la gestion de l'information.

62. La présidente a invité les participants à faire leurs commentaires sur cette première intervention du Centre. Le représentant du Maroc a remercié le CAR/TDE pour les efforts fournis depuis la précédente réunion des Points focaux en vue de l'intégration et de la complémentarité des travaux entre les différents Centres régionaux. Il a recommandé la mise à jour de la base de données MEDGEOBASE dans les pays du Sud de la Méditerranée de façon à obtenir une vision à dix ans des évolutions dans l'utilisation du sol, en tenant compte de l'actuelle mise à jour de CORINE au niveau européen. Il considère que les interrogations actuelles entourant le mandat du CAR/TDE peuvent être l'occasion d'élargir le mandat du Centre. En matière de gestion et de dissémination de l'information en ligne avec les travaux réalisés par les deux autres Centres (PAP et PB) dans ce domaine, il a préconisé la mise en place d'un portail au niveau du MEDU avec des liens spécifiques vers les sites web des autres centres, en vue d'optimiser les initiatives et de permettre une meilleure visibilité des travaux du PAM.

63. Le représentant de l'Espagne a souligné l'importance d'intégrer le projet MERSI dans le contexte de l'initiative européenne INSPIRE et se rallie à l'avis de M. Amil à propos de la nécessité de la mise à jour des données sur l'utilisation des sols et des couvertures végétales au niveau méditerranéen. Le représentant de la Tunisie a conseillé l'utilisation de la légende CORINE/MEDGEOBASE pour la classification de la couverture végétale dans le cadre du PAC Algérie, ce qui pourrait être le premier pas vers une approche méthodologique standardisée sur ce thème en Méditerranée.

64. M. Benoît a rappelé l'importance de l'adoption d'un jeu commun d'indicateurs pour le développement durable en 1999. Il a souligné l'utilité de l'atelier régional organisé en Tunisie en 2003 par le CAR/TDE. Il a fait état de la nécessité de pouvoir disposer de données comparables de façon à éviter les lacunes (ex: connaissance du littoral, suivi de la déforestation). Il a ajouté que le CAR/PB se tient à la disposition de tous pour aller de l'avant dans le sens de la complémentarité des actions et d'une meilleure connaissance de l'environnement méditerranéen. M. Trumbic se félicite de la coopération avec le CAR/TDE. Il constate que les résultats obtenus par le Centre sont importants.

**Point 21 de l'ordre du jour: Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003: Résultat et évaluation**

65. Mme S. Carnemolla du CAR/TDE a continué la présentation des activités du Centre réalisées au cours de ce biennium. En particulier, elle a introduit le PAC Liban faisant remarquer l'utilité des satellites à très haute résolution dans la gestion côtière à l'échelle locale (analyse de la texture urbaine, mise à jour du cadastre, cartographie du réseau routier). Elle a présenté le projet "Amélioration du suivi de la dégradation des sols côtiers au Liban et en Syrie" (CoLD), développé grâce à des fonds européens (LIFE-Pays tiers), indiquant qu'il est basé sur une approche multi-échelle, sur l'implication directe des utilisateurs et sur une étroite

collaboration avec le CAR/PAP. Elle a ensuite présenté les publications produites par le CAR/TDE. Mme Carnemolla a conclu en remarquant que le CAR/TDE a travaillé afin de mettre en œuvre les recommandations des Parties contractantes, de promouvoir l'intégration avec les autres composantes du PAM, de confirmer son rôle dans le cadre du PAM, d'apporter son soutien aux pays méditerranéens en faisant appel à des fonds externes. Elle a souligné, en se basant sur les leçons apprises, la nécessité d'améliorer les activités de réseau ainsi que l'interopérabilité des données spatiales.

**Point 22 de l'ordre du jour: Questions et débat**

66. Mme Mastrovic a invité les commentaires et les interventions des participants afin d'orienter les activités et en renforcer la vocation. Le représentant de l'Italie a suggéré aux participants d'aborder cette discussion sur le Centre comme un "brainstorming" afin de donner des indications utiles pour la prochaine réunion entre le Centre et les autorités italiennes concernées. M. Hoballah a souligné que les activités du CAR/TDE, en raison de la spécificité de la télédétection, ont souffert d'un manque d'intégration au sein du PAM bien que le Centre ait développé des activités et fourni des services utiles à tous les autres Centres. Il a ajouté que la question est de définir les moyens pour arriver à une meilleure intégration. Le CAR/TDE doit se voir confier un mandat clair, basé sur 2 ou 3 activités "piliers" de façon à ce que ses ressources puissent être utilisées à leur pleine capacité au sein du PAM. En outre, il a sollicité les participants à réfléchir sur les activités envisageables pour l'élaboration d'une proposition future concernant le Centre qui sera fructueuse pour tous les pays.

67. La représentante de la Commission européenne a souligné que la télédétection est un instrument essentiel pour la connaissance et la surveillance de l'environnement (par exemple: utilisation du sol, déversement d'hydrocarbures) et que cet instrument doit continuer à être utilisé dans le contexte des activités du PAM. Cependant, elle a rappelé le besoin d'identifier des "créneaux" dans lesquels les CAR opèrent de manière à éviter la duplication des efforts entre les CAR ou avec d'autres organisations, et a précisé que les activités du CAR/TDE doivent apporter une véritable valeur ajoutée à l'intérieur du PAM. Elle a aussi souligné l'importance de s'assurer que les activités du CAR/TDE n'altèrent pas le marché des services basés sur la télédétection en subventionnant des activités qui pourraient être réalisées par le secteur privé concurrent. Elle a donc invité à une discussion fondamentale sur le mandat du Centre.

68. M. Amil a souligné à plusieurs reprises, comment selon lui, le Centre pourrait orienter ses actions selon deux niveaux: un niveau régional/global au travers de la mise au point d'un projet régional pour l'actualisation de la base de données CORINE/MEDGEODATABASE; un niveau locale au travers d'interventions spécifiques dans le cadre des PAC. Il a ajouté que le CAR/TDE est un acquis à préserver. Il a mis en évidence le rôle catalyseur que le Centre a joué au Maroc et le partenariat qu'il a initié avec le CRTS (Centre royal de télédétection spatiale) dans le cadre des activités liées au suivi des indicateurs pour le développement durable.

69. M. Benoît a soutenu l'idée de la mise en place d'un programme comme CORINE et LACOAST pour le Sud de la Méditerranée en synergie avec le Centre commun de recherche de la Communauté européenne. Il a en outre rappelé que l'optimisation des données et de leur exploitation est un sujet qui ne doit pas être négligé. Le délégué de l'Espagne a de nouveau mentionné l'importance d'intégrer le projet MERISI dans l'initiative INSPIRE, soulignant qu'il ne suffit pas que les données existent, mais surtout qu'elles soient accessibles pour les utilisateurs. Il a appuyé la proposition du Maroc en précisant qu'il est essentiel d'étendre au sud de la Méditerranée le programme CORINE et que le Centre peut jouer un rôle stratégique dans ce contexte. Le représentant de la Tunisie a remarqué que le Centre a été créé pour répondre à un besoin des Parties contractantes et qu'il est aujourd'hui nécessaire de consolider sa structure afin qu'il puisse soutenir efficacement les pays dans le processus de renforcement des capacités nationales et locales. Il a également souligné qu'il faut approfondir la réflexion sur la stratégie du Centre et le développement de sa mission, ainsi que son adaptation aux exigences futures de la région. L'autre représentant de la Tunisie, tout en appuyant les remarques de son

collègue tunisien, a renforcé l'idée de la mise en place d'un projet à l'échelle de la Méditerranée coordonné par le Centre. Le représentant de la Syrie a exprimé son accord sur la nécessité de soutenir le Centre et d'identifier les moyens le permettant.

70. L'équipe du CAR/TDE a vivement remercié l'ensemble des participants pour leur précieuses suggestions qui seront présentées aux autorités italiennes afin d'aider le processus de renforcement du Centre. M. Hoballah, en conclusion, compte tenu de la nature des débats, a suggéré de proposer aux autorités italiennes une étude qui puisse répondre, dans les deux mois à suivre, à différentes question-clés relatives au renforcement du Centre:

- vérifier la situation actuelle des services basés sur la télédétection environnementale en Méditerranée;
- analyser les besoins des utilisateurs méditerranéens;
- trouver un créneau pour le CAR/TDE en fonction des connaissances actuelles et des besoins des utilisateurs;
- définir les "piliers" (3 ou 4) autour desquels construire ses activités, porteuses de valeur ajoutée.

71. Mme Mastrovic, a conclu la session consacrée au CAR/TDE reportant le sentiment général des participants quant à l'utilité et la pertinence des activités du Centre dans le cadre du PAM. Elle a en outre remercié tous les participants pour leur active et constructive contribution.

**Point 23 de l'ordre du jour: Coopération et coordination entre les CAR: questions thématiques**

72. La quatrième et dernière journée présidée par M. Amil, fut consacrée à la coopération et la coordination entre les trois Centres, décrites dans les présentations de M. Hoballah et des équipes des Centres. Une discussion s'ensuivit où les délégués, les directeurs et les équipes des Centres échangèrent leurs opinions.

73. Le représentant de l'Espagne a proposé, au vu du nombre conséquent d'activités au sein des trois CAR, que les efforts de synergie soient focalisés sur deux ou trois piliers, au maximum. Il a rappelé l'importance des PAC et d'une étroite collaboration entre les Centres dans le cadre du PAC Mar Menor. La représentant de l'Union européenne a souligné l'importance d'élaborer une stratégie globale de communication sur le PAM, afin d'améliorer le partage et la dissémination d'informations. Le délégué de la Bosnie-Herzégovine a déclaré que son pays accordait une attention toute particulière aux activités des trois Centres, et a indiqué qu'un PAC allait y être lancé, couvrant les bassins fluviaux et les zones côtières.

74. Les directeurs des CAR prirent ensuite la parole pour déclarer qu'il existe bien une forte complémentarité entre les Centres. Ils ont également évoqué les frais inhérents à la traduction des documents, invitant les pays à s'engager plus avant dans le partage de l'information. Le Centre d'information MED ICAM a été proposé comme le lien potentiel entre les Centres sur des sujets spécifiques.

75. Le tour de table qui a suivi a permis de recueillir les avis des différents délégués, suite aux différentes interventions des directeurs et des équipes des Centres. Il ressort des débats qu'une bonne collaboration existe entre les Centres, notamment suite à une réorientation des activités de ces derniers, conformément aux recommandations de la précédente réunion des Points focaux. Les Programmes d'aménagement côtier (PAC) pilotés par le CAR/PAP, se basent de plus en plus sur les indicateurs de développement durable (IDD) élaborés par le CAR/PB. Egalement, ces IDD sont suivis par le CAR/TDE au travers de la télédétection spatiale (atelier du 18 mars 2003 à Tunis). Les voies d'amélioration sont les suivantes:

- Une meilleure coordination de la stratégie de gestion du littoral. En effet, les centres CAR/PAP et CAR/PB traitent de la même thématique et cela devrait se faire à des échelles différentes. Le PB devrait se focaliser – à titre d'exemple au sein du chapitre littoral du RED

- sur les aspects de prospective et le CAR/PAP sur les aspects plus techniques de gestion de programmes d'aménagement.

- Une capitalisation de l'information et de sa diffusion à travers la mise en commun des systèmes de diffusion de l'information (via Internet): soit un portail avec des liens informationnels en rapport avec les trois systèmes d'information présentés par les Centres (Base de données ECHEMS du CAR/PB, Centre d'information sur la GIZC en Méditerranée et MédOuvert du CAR/PAP, et MERSI.Web du CAR/TDE).
- Il est important d'organiser la réunion entre Points focaux et autorités italiennes, prévue en Italie en septembre 2003 (la date précise n'a encore été identifiée selon le délégué de l'Italie) afin de définir les nouvelles orientations et prérogatives du CAR/TDE.

**Point 24 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion**

76. Les participants se sont vus remettre le projet de rapport de la réunion et les propositions de recommandations et de programme d'activités pour la période biennale 2004-2005 établies par les trois CAR. Il a été décidé que seulement les recommandations et les activités proposées seraient discutées et amendées lors de la réunion et que les suggestions et remarques sur le projet de rapport seraient communiquées à chaque CAR d'ici le 30 mai 2003. Le CAR/PAP fut chargé de l'élaboration du rapport global de la réunion.

77. Les propositions de recommandations et de programmes d'activités, présentées par le CAR/PB, le CAR/PAP et adoptées par les participants, sont reproduites dans les annexes III et IV respectivement. En ce qui concerne le CAR/TDE, il a été décidé que ces éléments seraient présentés à la prochaine réunion des PFN.

**Point 25 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion**

78. Dans sa conclusion, M. Amil a déclaré que les objectifs de la réunion avaient été atteints. Il a remercié les participants pour des débats très constructifs, sur des sujets d'intérêt commun aux Centres d'activité. Il a exprimé sa gratitude à l'équipe du CAR/PAP pour son excellent travail d'organisation. Enfin, il a émis le souhait que les Centres travailleraient ensemble à améliorer leur collaboration.

79. M. Hoballah a félicité les CAR pour le soin apporté à la préparation des rapports d'activité présentés lors de la réunion et a exprimé le souhait que les efforts d'amélioration de la coopération entre Centres seraient maintenus, car ils représentent la voie du progrès. M. Hoballah a également souligné que les responsabilités d'amélioration de la coopération entre Centres pouvaient être endossées aussi par les PC et les PF. Il a insisté sur le fait que les CAR pouvaient judicieusement faire usage des médias en ce qui concerne la circulation d'information et de documents, et le renforcement de leur image. Il a félicité le CAR/PAP chaleureusement pour la qualité de la préparation et de l'organisation de la réunion, ainsi que les participants pour leur contribution aux délibérations. Il a assuré que les résultats et les recommandations de la réunion seraient dûment pris en compte lors de la préparation des documents pour la prochaine réunion des Points focaux nationaux du PAM.

80. A son tour, M. Amil a remercié M. Hoballah, les participants, les organisateurs et les interprètes pour leur contribution au bon déroulement des travaux de la réunion, et a ensuite clôturé la séance, le 22 mai 2003 à 13h00.



## ANNEXE I

### LISTE DES PARTICIPANTS

#### **BOSNIA-HERZEGOVINA BOSNIE-HERZEGOVINE**

Ms. Selma CENGIC  
Researcher  
Hydro-Engineering Institute  
Stjepana Tomica 1  
P.O. Box 405  
71000 Sarajevo

Tel./Fax: +387 33 207 949  
E-mail: selma.cengic@heis.com.ba

#### **CROATIA CROATIE**

Ms. Marija CRNCEVIC  
City of Dubrovnik  
Pred Dvorom 1  
20000 Dubrovnik

Tel: +385 20 351 835  
Fax: +385 20 351 839  
E-mail: mcrncevic@dubrovnik.hr

Ms. Branka MARTINOVIC-VUKOVIC  
Dubrovnik-Neretva County  
Department for Municipal Services and Environmental  
Protection  
Pred Dvorom 1  
20000 Dubrovnik

Tel: +385 20 351 405 / 351 438  
Fax: +385 20 351 408  
E-mail: brankam@edubrovnik.org

Ms. Margita MASTROVIC  
Head of Unit  
Ministry of Environmental Protection and Physical Planning  
Marine and Coastal Protection Unit  
Uzarska 2  
51000 Rijeka

Tel: +385 51 213 499  
Fax: +385 51 214 324  
E-mail: margita.mastrovic@mzopu.hr

Ms. Monica TRSIC  
Adviser  
Ministry of Environmental Protection and Physical Planning  
Ulica grada Vukovara 78/III  
10000 Zagreb

Tel: +385 1 610 6117  
Fax: +385 1 611 8388  
E-mail: monica.trsic@mzopu.hr

#### **CYPRUS CHYPRE**

Ms. Irene CONSTANTINOU  
Environment Officer  
Ministry of Agriculture, Natural Resources and Environment  
1411 Nicosia

Tel: +357 22 303 859  
Fax: +357 22 774 945  
E-mail: rocperiv@cytanet.com.cy

Mr. Michalakis PANTELI  
Senior Officer  
Environment Service  
Natural Resources Information and Remote Sensing Centre  
1411 Nicosia

Tel: +357 22 805 538  
Fax: +357 22 780 428  
E-mail: p.e.panteli@cytanet.com.cy;  
nature@cytanet.com.cy

**EGYPT  
EGYPTE**

Mr. Mohamed FAROUK  
Director  
Red Sea Coastal Zone Department  
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)  
30, Misr Helwan El-Zyrae Road  
Maadi  
P.O. Box 11728  
Cairo

Tel: +202 525 6452  
Fax: +202 525 6475 / 526 0588  
E-mail: M\_F\_osman@hotmail.com

Mr. Hatem KANDIL  
Second Secretary Environment and Sustainable Development  
Ministry of Foreign Affairs  
Environment Affairs Department  
Konrnish El Nil - Maspero  
Cairo

Tel: +2010 166 3216/ 202 574 7847  
E-mail: hatemkandil@msn.com

**EUROPEAN COMMISSION  
COMMISSION EUROPEENNE**

Ms. Anne BURRILL  
Principal Administrator  
DG Environment  
European Commission  
Office BU9 05/132  
1049 Brussels  
BELGIUM

Tel: + 32 2 29 54 388  
Fax: + 32 2 29 94 123  
E-mail: anne.burrill@cec.eu.int

**FRANCE  
FRANCE**

M. Thierry LAVOUX  
Chef du département des synthèses  
Institut Français de l'Environnement (IFEN)  
61 bd Alexandre Martin  
F-45058 Orléans cedex 1

Tel: + 33 2 387 978 76 / 387 978 85  
(direct line)  
Fax: + 33 2 387 978 70  
E-mail: thierry.lavoux@ifen.fr

**ISRAEL  
ISRAEL**

Mr. Gideon BRESLER  
Regional Planner  
Ministry of the Environment  
The Northern District Office  
Hamelacha st' 3  
Nazareth illet

Tel: +972 4 602 0555  
Fax: +972 4 602 0590  
E-mail: gidi@environment.gov.il

Ms. Ronnie COHEN-GINAT  
Foreign Relations Co-ordinator  
Ministry of the Environment  
Division of International Relations  
5, Kanfei Nesharim St.  
P.O. Box 34033  
95464 Jerusalem

Tel: +972 2 655 3748/5  
Fax: +972 2 655 3752  
E-mail: ronyg@environment.gov.il

**ITALY**  
**ITALIE**

Mr. Fabrizio D'AMICO  
Spokesman - Dir. International Relations  
ARPA Lombardia  
Viale Restelli, 1  
20124 Milan

Tel: +39 02 696 662 09  
Fax: +39 02 696 662 51  
E-mail: f.damico@arpalombardia.it

Mr. Salvatore D'ANGELO  
Expert  
Italian Ministry of Environment  
Department for International Environment Protection  
Via Colombo 44  
00147 Rome

Tel: +39 06 572 281 82  
Fax: +39 06 572 281 78  
E-mail:  
dangelo.salvatore@minambiente.it

Ms. Maria Dalla COSTA  
Head  
International Relations Unit  
Agency for Environmental Protection and  
Technical Services (APAT)  
Via Vitaliano Brancati 46  
00144 Rome

Tel: + 39 06 500 72160 / 2840  
Fax: + 39 06 500 72834  
E-mail: dallacosta@apat.it

Mr. Dario GIARDI  
Consultant  
Italian Ministry for the Environment  
Via Cristoforo Colombo 44  
Rome

Tel: +39 06 572 28118  
E-mail: giardi.dario@minambiente.it

Mr. Carlo MARINO  
Director  
National Research Council  
(C.N.R.) – L.A.R.A. Project  
Via Monte d'Oro 11  
00040 Pomezia (Rome)

Tel: + 39 06 910 0312-3-4-5  
Fax: + 39 06 916 01614  
E-mail: carlo.marino@unimib.it

**LIBYA**  
**LIBYE**

Ms. Samia El Fitori GRIMIDA  
Research Assistant  
Environment General Authority (EGA)  
P.O. Box 83618  
Tripoli

Tel: +218 21 484 0034  
Fax: +218 21 483 9991  
E-mail: fitori@hotmail.com

Ms. Khadiga Abed El Karim SALEH  
Environment General Authority  
P.O. Box 83618

Tel: +218 21 484 0043  
Fax: +218 21 483 9991  
E-mail: K\_maghbury2002@yahoo.com

**MONACO**  
**MONACO**

M. Frédéric PLATINI  
Administrateur à la Coopération Internationale pour  
'Environnement et le Développement et  
Secrétaire Exécutif de l'Accord RAMOGE  
Ministère de l'Etat  
"Villa Girasole"  
16, boulevard de Suisse  
98000 Monaco

Tel: + 377 93 154 229  
Fax: + 377 93 158 888/509 591  
E-mail: fplatini@gouv.mc

**MOROCCO**  
**MAROC**

M. Mourad AMIL  
Chef  
Division de l'Observatoire National de l'Environnement  
Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement  
36, avenue Al Abtal Agdal  
Rabat

Tel: + 212 37 681 001  
Fax: + 212 37 772 756  
E-mail: done@minenv.gov.ma

**SPAIN**  
**ESPAGNE**

Mr. Javier CACHÓN DE MESA  
Technical Advisor  
Unit for the Protection of Marine Environment  
Directorate General of Coasts  
Ministry of Environment  
Plaza de San Juan de la Cruz, s/n  
28071 Madrid

Tel.: +34 91 597 5689  
Fax.: +34 91 597 6902  
E-mail: jcachon@mma.es

Mr. Antonio AROZARENA VILLAR  
Head  
Remote Sensing Unit  
General Direction of the National Geographic Institute  
General Ibañez Ibero, 3  
28003 Madrid

Tel: +34 91 597 9575  
Fax: +34 91 597 9770  
E-mail: aarozarena@mcom.es

**SYRIA**  
**SYRIE**

Mr. Imad HASSOUN  
Deputy Minister / ERS Focal Point  
Ministry of State for Environmental Affairs  
Tolyani Street  
P.O. Box 3773  
Damascus

Tel: +963 11 333 3246 / 223 4309  
Fax: +963 11 331 6104 /333 5645  
E-mail: imadh@gmx.net and Env-  
Min@net.sy

Mr. Ozaina al JUNDI  
General Commission for Environmental Affairs (G.C.E.A.)  
Tolyani Street  
P.O. Box 3773  
Damascus

Tel: + 963 11 331 0381  
Fax: + 963 11 441 2577  
E-mail: env-eng@net.sy

**TUNISIA**  
**TUNISIE**

M. Abderrahmen GANNOUN  
Directeur Général  
Agence de Protection du Littoral (APAL)  
2, rue Mohamed Rashid Ridha – Belvédère  
B.P. 280  
2045 Tunis

Tel: + 216 71 842 907  
Fax: + 216 71 848 069  
E-mail: boc@apal.nat.tn and  
a.gannoun@apal.nat.tn

M. Taoufik GARGOURI  
Expert en Environnement  
Directeur Régional de l'ANPE pour le Sud Est  
Av 7 nov. Immeuble Ibn Khaldoun, Esc "C"  
3003 Sfax

Tel: +216 74 402 597  
Fax: +216 74 403 590  
Mobile : +216 98 621 860  
E-mail: taoufik\_gargouri@yahoo.fr

**TURKEY  
TURQUIE**

Mr. Baykara Taylan CENGIZ  
Chemical Engineer  
Ministry of Environment  
Eskisehir Yolu 8 KM Bilkent Kavşagi  
06530 Ankara

Tel: +90 312 285 3197  
Fax: +90 312 285 3739  
E-mail: baykarac@yahoo.com

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME / MEDITERRANEAN ACTION PLAN (UNEP/MAP)  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / PLAN D'ACTION POUR LA  
MEDITERRANEE (PNUE/PAM)**

Mr. Arab HOBALLAH  
Deputy Co-ordinator

Tel: +30 210 7273126  
E-mail: hoballah@unepmap.gr

United Nations Environment Programme / Mediterranean Action Plan (UNEP/MAP)  
Co-ordinating Unit  
48, Vassileos Konstantinou  
11610 Athens  
GREECE  
Tel: +30 210 727 3100  
Fax: +30 210 725 3196-7  
<http://www.unepmap.org>

**BLUE PLAN / REGIONAL ACTIVITY CENTRE (BP/RAC)  
CENTRE D'ACTIVITIES REGIONALES / PLAN BLEU (CAR/PB)**

Mr. Guillaume BENOIT  
Director

E-mail: gbenoit@planbleu.org

Ms. Aline COMEAU  
Scientific Director

E-mail: acomeau@planbleu.org

Ms. Elisabeth COUDERT  
Programme Officer

E-mail: coudert@planbleu.org

Ms. Brigitte FEVRIER  
Administrator

E-mail: bfevrier@planbleu.org

Mr. Jean IOTTI  
MEDSTAT – Environment Project, Environmental Statistics  
Project Director

E-mail: j.iotti@planbleu.org

Mr. Abdeljaouad JORIO  
Economist

E-mail: ajorio@planbleu.org

Regional Activity Centre for the Blue Plan (BP/RAC)  
15, rue Ludwig van Beethoven  
Sophia Antipolis  
F-06560 Valbonne  
FRANCE  
Tel: + 33 4 923 87130/3  
Fax: + 33 4 923 87131  
E-mail: [planbleu@planbleu.org](mailto:planbleu@planbleu.org)  
<http://www.planbleu.org>

**PRIORITY ACTIONS PROGRAMME / REGIONAL ACTIVITY CENTRE (PAP/RAC)  
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES / PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES (CAR/PAP)**

Mr. Ivica TRUMBIC  
Director

Tel: +385 21 340471  
E-mail: ivica.trumbic@ppa.tel.hr

Mr. Marko PREM  
Deputy Director

Tel: +385 21 340475  
E-mail: marko.prem@ppa.tel.hr

Ms. Branka BARIC  
Assistant to Projects

Tel: +385 21 340479  
E-mail: branka.baric@ppa.tel.hr

Mr. Aleksandar BJELICA  
Financial Officer

Tel: +385 21 340473  
E-mail: aleksandar.bjelica@ppa.tel.hr

Ms. Daria POVH-SKUGOR  
Environmental Economist

Tel: +385 21 340 478  
E-mail: daria.povh@ppa.tel.hr

Ms. Ljiljana PREBANDA  
Administrative and Information Officer

Tel: +385 21 340474  
E-mail: ljiljana.prebanda@ppa.tel.hr

Priority Actions Programme / Regional Activity Centre (PAP/RAC)  
Kraj Sv. Ivana 11  
21000 Split  
CROATIA  
Tel: +385 21 340 470  
Fax: +385 21 340 490  
E-mail: pap@gradst.hr  
<http://www.pap-thecoastcentre.org>

**ENVIRONMENT REMOTE SENSING / REGIONAL ACTIVITY CENTRE (ERS/RAC)  
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LA TELEDETECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(CAR/TDE)**

Ms. Sabina CARNEMOLLA  
Project Co-ordinator

Regional Activity Centre for Environment  
Remote Sensing (ERS/RAC)  
2, Via G. Giusti  
90144 Palermo  
ITALY

Ms. Rossana PANTANO  
Translator/Information Management

Tel: +39 091 342 368  
Fax: +39 091 308 512  
E-mail: ctmrac@tin.it  
<http://www.ctmnet.it>

Ms. Monique VIEL  
Scientific Co-ordinator

## ANNEXE II

### L'ORDRE DU JOUR

#### **Lundi, 19 mai 2003**

- 09:00-11:00      **Ouverture de la réunion.  
Election du Bureau.  
Adoption de l'ordre du jour et  
organisation du travail.**
- CAR/BP:** Révision 2002-2003 et programme 2004-2005.  
Introduction et rapport environnement/développement.
- 11:30-13:00      Questions liées au développement durable  
Zone de libre-échange euro-méditerranéenne; financement et coopération pour le  
développement durable.  
Eau, agriculture, sols, forêts et développement rural.  
Tourisme.
- 14:30-16:00      Energie, villes, transports.  
Indicateurs, leur mise en œuvre dans les analyses prospectives de développement  
durable dans les Programmes d'aménagement côtier (PAC).
- 16:15-18:00      Statistiques et base de données.  
Programme MEDSTAT-Environnement du Partenariat euro-méditerranéen.  
Base de données du Plan Bleu.  
**Conclusions et recommandations.**

#### **Mardi, 20 mai 2003**

- 09:00-11:00      **PAP/CAR:** Révision 2002-2003 et programme 2004-2005.  
Rapport sur l'avancement des activités dans la période 2002-2003: présentation et  
débat.  
Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe.
- 11:30-13:00      Centre d'information pour la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée et  
MédOuvert.  
Rapport d'avancement pour le PAC Liban.  
Présentation de la proposition du projet du PAC Mar Menor.
- 14:30-16:00      Présentation du Programme d'activités pour le biennium 2004-2005.  
Stratégie GIZC et PAC en Méditerranée: présentation et débat.
- 16:15-18:00      Etude de faisabilité de l'instrument juridique méditerranéen sur la gestion des zones  
côtières.  
**Conclusions et recommandations.**

**Mercredi, 21 mai 2003**

- 09:00-11:00     **CAR/TDE:** Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003: présentation et débat.  
Projet CoLD.  
Projet MERSI.
- 11:30-13:00    Rapport sur l'avancement des activités pour la période 2002-2003: résultat et évaluation.
- 14:30-16:00    **Questions et débat.**

**Jeudi, 22 mai 2003**

- 09:00-11:00    **Coopération et coordination entre les CAR: questions thématiques.**
- 11:30-13:00    **Adoption du rapport de la réunion.**  
**Clôture de la réunion.**



## ANNEXE III

### CAR/PB: RECOMMANDATIONS POUR LE BIENNIUM 2004-2005

#### Intégration de l'environnement et du développement

##### **Recommandations adressées aux Parties contractantes**

- Contribuer à la finalisation et la diffusion du rapport régional sur l'environnement et le développement en Méditerranée et les produits dérivés qui en résulteront, et assurer, le cas échéant, leur traduction en d'autres langues que l'anglais et le français.
- Assurer une large diffusion auprès des acteurs publics et professionnels concernés des résultats des activités relatives à l'intégration de l'environnement et du développement, en particulier sur la gestion de la demande en eau et le libre-échange et environnement dans le contexte euro-méditerranéen.
- Apporter un appui au développement des études et activités régionales relatives au financement et à la coopération pour le développement durable, au développement agricole et rural et aux outils économiques pour l'environnement (pour accompagner la mise en place de la zone de libre échange EUROMED) par l'identification et la mobilisation d'experts et responsables qualifiés.
- Encourager l'élaboration par le REMPEC et le CAR/PB du projet "Marenostrum" relatif à la prospective à moyen et long terme du transport maritime et aux risques écologiques et socio-économiques qui pourraient en résulter pour la Méditerranée.
- Evaluer les progrès et difficultés dans la mise en œuvre à l'échelle régionale, nationale et locale des recommandations relatives aux indicateurs et observatoires pour le développement durable, pour les présenter à l'atelier régional prévu fin 2004 ou début 2005.
- Continuer à soutenir la mise en œuvre du programme MEDSTAT-Environnement par les offices nationaux de statistiques qui entre dans sa deuxième phase. Favoriser la mise en œuvre d'un accord entre le PAM et EUROSTAT en vue de garantir l'utilisation optimale des produits par les Parties contractantes.
- Apporter autant que possible un appui particulier aux activités régionales et à l'organisation ou à l'accueil de forums ou ateliers.

##### **Recommandations adressées au Secrétariat**

- Finaliser le rapport environnement-développement pour l'été 2004 en coopération avec les autres composantes du PAM et apporter son appui à l'élaboration de la stratégie de développement durable en Méditerranée,
- Assurer une diffusion beaucoup plus large des résultats des activités par tous moyens adaptés (série régulière de "4 pages" et "cahiers", rédaction d'articles de fond, lettre électronique interactive, et le cas échéant, forums de discussion) pour atteindre et mobiliser un public élargi et mieux ciblé. Démultiplier cet effort en transmettant aux Points focaux et autres composantes du PAM des propositions pour renforcer la visibilité du Plan Bleu par la diffusion des documents auprès des acteurs concernés. Tester la mise en place de forums de discussion pour conforter la préparation et le suivi des activités régionales
- Participer activement au processus de consultation de l'étude d'impact de la zone euro-méditerranéenne de libre échange ("l'évaluation des impacts de développement durable")

et élargir la diffusion des études et synthèses déjà réalisées. Renforcer les analyses sur les conditions d'une meilleure mobilisation des acteurs et des financements pour le développement durable, approfondir la connaissance des outils économiques pour l'environnement existant dans les pays et qui pourraient faire l'objet d'une campagne de promotion pour accompagner la mise en place de la zone de libre-échange et l'organisation d'un atelier en 2004.

- Développer avec la FAO ("Silva Mediterranea"), le CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) et les ONG concernées une vision prospective partagée sur les enjeux, conditions et moyens d'une meilleure contribution de la coopération régionale et des secteurs forestier et agricole au développement rural durable en Méditerranée (développement local, lutte contre la désertification, conservation de la biodiversité) en s'appuyant sur des analyses régionales et nationales et des études de cas.
- Approfondir la réflexion prospective sur les transports et le développement durable. Contribuer avec REMPEC à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet "*Mare nostrum*", concernant l'évolution à moyen et long terme des transports maritimes en Méditerranée et l'évaluation des risques induits. Animer une réflexion d'experts sur la relation transports, urbanisation et développement durable et les conditions d'une meilleure maîtrise des évolutions.
- Conduire avec son réseau d'experts du tourisme, et en contact avec les Points focaux et le CAR/PAP, une réflexion sur les outils économiques permettant la mise en exergue de la contribution du secteur du tourisme à la gestion et protection des sites naturels et culturels, et sur le mécanisme de coopération régionale le plus approprié au contexte de la région.
- Mettre en œuvre le projet "MEDSTAT-Environnement", phase II, en favorisant une meilleure synergie entre les offices de statistiques, les ministères de l'environnement et les différents producteurs de données. Inviter le Secrétariat (MEDU) à négocier un accord avec EUROSTAT pour assurer la meilleure synergie possible dans la mise en œuvre du programme "MEDSTAT-Environnement" et dans l'utilisation de ses produits par les PC. Faire bénéficier les observatoires nationaux ou équivalents de la base de données ECHEMS et veiller à l'adéquation progressive de cet outil avec l'initiative "INSPIRE" de la CE.
- Evaluer avec les PF du PB et les autres composantes du PAM les progrès et difficultés dans la mise en œuvre par les pays et à l'échelle régionale des recommandations adoptées et relatives aux indicateurs et observatoires pour le développement durable. Formuler des propositions d'amélioration pour une meilleure adéquation de ces outils au débat et à la prise de décision ainsi qu'au suivi de la future stratégie méditerranéenne de développement durable. Etudier l'intérêt des indices composés de développement durable et leur éventuelle adaptation et application en Méditerranée. Promouvoir la mise en place de jeux d'indicateurs pour la prise en compte du développement durable dans les politiques sectorielles avec une application concrète dans le domaine de l'eau (en tenant compte des autres initiatives régionales).

## **GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES**

### **Recommandations adressées au secrétariat**

- Inviter le Secrétariat (CAR/PB) à élaborer des lignes directrices des analyses systémiques et prospectives de développement durable (APSD) dans les Programmes d'aménagement côtier (PAC). Mettre au point un module de formation et contribuer à la mise en œuvre des APSD dans les PAC concernés en collaboration avec le CAR/PAP.
- Inviter le Secrétariat (Unité MED, CAR/PB et CAR/PAP) à poursuivre les efforts engagés pour renforcer la coopération et la coordination dans la mise en œuvre de leurs activités respectives.

## ANNEXE IV

### CAR/PAP: RECOMMANDATIONS POUR LE BIENNIUM 2004-2005

#### **GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES**

##### **Recommandations à l'intention des Parties contractantes**

- Inciter les autorités concernées à améliorer la mise en œuvre des recommandations de la CMDD relatives à la gestion durable des zones côtières.
- Soutenir le PAP lors de la formulation et de la mise en œuvre de la stratégie régionale relative à la gestion intégrée des zones côtières et aux PAC, pour son adoption en 2005.
- Poursuivre les efforts liés à l'adoption et/ou à l'amélioration des législations nationales relatives à la gestion durable des zones côtières, en tenant compte du travail réalisé par le CAR/PAP et les autres organisations internationales.
- Prendre note de l'Etude de faisabilité d'une législation régionale pour la gestion côtière, et inviter le CAR/PAP à élaborer cet instrument pour une possible adoption en 2005.
- Soutenir les activités sous-régionales en matière de gestion durable des zones côtières, avec l'objectif de formuler des stratégies (telles que le Plan d'action pour l'Adriatique), programmes, plans d'action et projets sous-régionaux dans les domaines associés.
- Appuyer et aider les institutions et les autorités locales à formuler des stratégies et des programmes de GIZC, en y appliquant les méthodologies, les outils et les instruments appropriés.
- Inviter les autorités de l'Algérie, de Chypre et de la Slovénie à soutenir la mise en œuvre des PAC dans leurs pays respectifs. Inviter le Maroc et l'Espagne à lancer des actions préparatoires afin d'engager les projets dans leurs pays.
- Inviter les autorités des pays où des PAC ont déjà été exécutés à s'engager à entreprendre eux-mêmes les activités de suivi, en mobilisant les ressources financières et humaines nécessaires à leur réalisation, avec l'appui du PAM et de CAR/PAP.
- Inviter les pays qui n'ont pas encore organisé de projet PAC à faire des propositions et à réaliser les études de faisabilité correspondantes. Les pays qui ont déjà réalisé une initiative PAC sont invités à examiner le lancement de nouveaux projets à la lumière des recommandations s'appliquant à la stratégie GIZC/PAC proposée.
- Appuyer la préparation d'un plan d'action régional de lutte contre l'érosion côtière, avec une attention particulière aux plages et en conformité avec le protocole régional de gestion côtière et la stratégie GIZC/PAC.

##### **Recommandations à l'intention du secrétariat (CAR/PAP)**

- Préparer la stratégie régionale relative à la gestion intégrée des zones côtières et aux PAC, en consultation avec les parties prenantes régionales et en coordination avec l'Unité MED et les autres composantes du PAM.
- Appuyer et aider les Parties contractantes à préparer leurs stratégies et leurs programmes de GIZC aux échelles nationale et locale, ainsi qu'à mettre en œuvre les outils, les techniques et les méthodologies de GIZC.

- Elaborer, *inter alia*, l'Instrument juridique régional en matière de gestion côtière, en soutenant la préparation d'une législation nationale, qui serait présentée pour adoption à la 14<sup>ème</sup> réunion des PC.
- Poursuivre le renforcement des capacités et des institutions nationales et locales des Parties contractantes par l'organisation de stages de formation traditionnels et en ligne (MédOuvert), de forums d'échanges d'informations sur la GIZC par le biais du Centre d'information du CAR/PAP. Soutenir les PC dans la création de leurs propres Centres d'information GIZC, assurer la mise à jour régulière du site informatique, assurer la publication et la dissémination des principes directeurs, des documents thématiques, des résultats des projets et autres réalisations.
- Aider l'Algérie, l'Albanie et l'Egypte à préparer leurs rapports nationaux sur la gestion intégrée des zones côtières.
- Réaliser les analyses indispensables et établir un Rapport sur l'état des plages méditerranéennes.
- Elaborer un plan régional de lutte contre l'érosion côtière.
- Réaliser des études thématiques afin d'élaborer des directives et des plans d'action concernant les paysages côtiers et le financement durable des activités de GIZC.
- Poursuivre le développement et la mise en œuvre des outils et instruments de GIZC, en particulier les systèmes d'information sur les zones côtières, l'évaluation rapide de l'environnement côtier, l'EIE et l'ESE des environnements côtiers, les instruments économiques pour la gestion côtière, l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme, et les plans de gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux (GILIF).
- Aider les pays des sous-régions méditerranéennes à développer les initiatives de GIZC et GILIF.
- Coordonner les activités du PAM relatives aux projets PAC, sous la coordination de l'Unité MED, en développant de nouveaux types de projets, tels que les projets transfrontaliers.
- Elaborer des études de faisabilité, des programmes et des accords, mettre en œuvre les projets PAC actuels et ceux dont la mise en œuvre a été approuvée.
- Proposer aux pays ayant déjà réalisé des projets PAM/PAC, d'introduire de nouveaux instruments de gestion de l'environnement et/ou d'adapter les instruments existants, afin de garantir le suivi des activités PAC. Aider ces pays à planifier des activités durables de suivi, après la réalisation des projets PAC du PAM.
- Renforcer les partenariats existants et en rechercher de nouveaux dans la région, favorables à la mise en œuvre de la gestion intégrée de la zone côtière et du développement durable dans les régions côtières.

## **INTEGRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT**

### **Recommandations à l'intention des Parties contractantes**

- Encourager leurs autorités nationales et locales, leurs associations dans le secteur de l'hôtellerie et leurs organisations à but lucratif ou non, à considérer le dispositif d'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme comme un outil de développement durable du secteur du tourisme.

- Soutenir les efforts visant à introduire les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources urbaines en eau, en particulier par la mise en pratique des principes directeurs.
- Promouvoir les activités de lutte et de gestion dans le domaine de l'érosion et de la désertification, comme des éléments essentiels du développement durable de la région, et appuyer le partenariat entre le PAM et les organisations et les institutions internationales concernées.

### **Recommandations à l'intention du Secrétariat (CAR/PAP)**

- Aider les Parties contractantes à mettre en œuvre les recommandations de la CMDD relatives à la gestion urbaine et au développement durable, par le biais de l'élaboration d'outils et d'instruments, et par l'établissement de mécanismes d'échange d'expériences sur les meilleures pratiques en matière de gestion urbaine.
- Aider les Parties contractantes à mettre en œuvre les directives pour la régénération urbaine et les encourager à intégrer cette pratique dans la planification et la gestion du développement urbain et à étudier les moyens par lesquels la GIZC pourrait être intégrée à la gestion urbaine.
- Soutenir les Groupes de travail de la CMDD dans leurs réflexions sur le patrimoine culturel, la gestion locale et le développement durable, et la gestion des déchets.
- Promouvoir l'utilisation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil (ECA) en tant qu'outil de développement durable du tourisme. Promouvoir le renforcement des institutions nationales et locales de la région. Apporter une assistance technique permanente, et prévoir les mesures permettant l'inclusion de l'ECA dans le mécanisme GIZC.
- Appuyer les autorités locales dans la mise en œuvre des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines.
- Rechercher des partenariats avec les institutions internationales et régionales, travaillant dans le domaine de la lutte et de la gestion de l'érosion côtière et de la désertification dans les pays du Maghreb.